

Cahier des charges pour la consultation n°RFQ-2504 - Auzances Contractualisation de Services de Flexibilités Locales

Résumé

Ce document constitue le cahier des charges de la consultation n° RFQ-2504 définissant les éléments techniques attendus des acteurs de Flexibilités Locales pour répondre au besoin exprimé par Enedis

1 – Objet du Cahier des Charges – Documents de référence.....	3
2 – Produits de flexibilités locales attendus.....	3
2.1. Localisation du service - Périmètre de Flexibilité.....	3
2.2. Puissance et durée du Service.....	3
2.3. Activation du Service de Flexibilités Locales par Enedis.....	4
2.4. Caractéristiques technico-économiques supplémentaires.....	4
3 – Caractéristiques communes à l'ensemble des lots	4
4 – Caractéristiques spécifiques à chaque lot	5
Lot n°2 – Auzances 2.....	5

1 — Objet du Cahier des Charges – Documents de référence

Le présent cahier des charges décrit le(s) produit(s) de Flexibilités Locales attendu(s) par Enedis dans le cadre de la Consultation n°RFQ-2504. Les critères d'attribution du marché sont précisés au sein du Règlement de Consultation. Chaque lot correspond à une zone géographique. L'attribution des Lots se fera de façon indépendante.

Tous les mots ou groupes de mots utilisés dans le présent cahier des charges ayant leur première lettre en majuscule ont la signification qui leur est donnée dans les textes suivants :

- Le Règlement de Consultation
- Le Marché de Flexibilités Locales (ci-après le Marché) joint au dossier de consultation.

2 — Produits de flexibilités locales attendus

L'engagement contractuel du titulaire du Marché consiste, pour la Période de Disponibilité définie pour chaque lot, à fournir un Service de Flexibilité Focale, respectant les caractéristiques techniques définies dans le présent cahier des charges et les conditions définies dans le Marché.

2.1. Localisation du service - Périmètre de Flexibilité

Pour contribuer au service attendu, les sites doivent être raccordés sur des parties délimitées du réseau de distribution. Enedis met à disposition un outil permettant de vérifier l'éligibilité des Sites pour chacun des lots de cette consultation à l'adresse suivante : <https://flexibilites-enedis.fr>

- Pour les sites déjà raccordés au moment de la consultation, seuls les Sites déclarés éligibles dans l'outil mis à disposition par Enedis pourront être intégrés dans le Périmètre de Flexibilité du titulaire du Marché de Flexibilités Locales.
- Pour les Sites en cours de raccordement ou raccordés après le lancement de la consultation, le titulaire se rapprochera d'Enedis pour vérifier l'éligibilité de ces Sites et la possibilité de les ajouter à son Périmètre de Flexibilité.

Les Sites devront respecter les conditions et modalités prévues par leur convention de raccordement, convention d'exploitation et contrat d'accès au réseau.

Le titulaire s'engage à systématiquement obtenir l'accord des clients concernés pour la participation au Service de Flexibilité Locale, incluant notamment l'activation, la collecte et la transmission des données de comptage des Sites.

2.2. Puissance et durée du Service

Pour chaque lot, le besoin exprimé par Enedis prend la forme d'une chronique de puissance. Les offres des acteurs doivent porter sur l'ensemble des pas de temps et sur une puissance supérieure ou égale à la puissance minimale spécifiée.

Comme précisé en 2.4, l'acteur a la possibilité de proposer une offre avec des caractéristiques plus performantes.

2.3. Activation du Service de Flexibilités Locales par Enedis

Il n'y a aucun engagement de la part d'Enedis ni sur l'activation effective du Service proposé par le titulaire ni sur les volumes activés.

Selon les besoins de l'exploitation du réseau, Enedis pourra solliciter, au travers d'un Ordre d'Activation, le titulaire du Marché de Flexibilités Locales pour activer tout ou partie des pas horaires.

Le titulaire s'engage à mettre en œuvre la solution d'interfaçage décrite dans le Marché pour recevoir et répondre aux Ordres d'Activation d'Enedis.

Le titulaire s'engage à répondre aux Ordres d'Activation reçus d'Enedis dans un délai de 15 minutes.

Dans le cas d'un Service avec réservation de capacité, le titulaire s'engage à mettre à disposition le Service sur l'ensemble de la Période de Test et la Période de Disponibilité et à l'activer en réponse à un Ordre d'Activation d'Enedis. Tout refus de l'Ordre d'Activation, format de réponse non conforme ou absence de réponse de la part du titulaire dans le délai de 15 minutes sera considéré comme une exécution défaillante et donnera lieu aux pénalités prévues au Marché.

2.4. Caractéristiques technico-économiques supplémentaires

Les offres des acteurs peuvent contenir des paramètres techniques plus performants que ceux prescrits dans le présent cahier des charges :

- La puissance de l'offre, dès lors que cette puissance est supérieure ou égale à la puissance prescrite
 - Le délai de mobilisation de l'offre dès lors que ce délai est inférieur ou égal à au délai prescrit
- Dans ce cas, le titulaire s'engagera sur ces paramètres plus performants qui seront alors précisés dans le Marché.

3 — Caractéristiques communes à l'ensemble des lots

Durée du contrat	3 ans
Type de marché	Marché avec réservation de capacité
Éligibilité des sites	L'éligibilité de chaque site est à vérifier sur le site https://flexibilites-enedis.fr
Période de Test	Incluse dans la Période de Disponibilité
Sens du service	Baisse, c'est-à-dire une mois forte injection ou un plus fort soutirage
Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis	15 minutes
Délai de mobilisation de l'offre maximal	10 minutes

4 — Caractéristiques spécifiques à chaque lot

Lot n°2 – Auzances 2

Lot - Désignation		Lot n°2 – Auzances 2									
Direction Régionale Enedis		DR Limousin									
Période de Disponibilité		Du 01/05/2026 au 30/09/2028 De mai (inclus) à septembre (inclus)									
Nombre de mois de la Période de Disponibilité		15 mois									
Puissance attendue du service											
Plage horaire	9-10h	10-11h	11-12h	12-13h	13-14h	14-15h	15-16h	16-17h	17-18h	18-18h30	
Puissance du besoin	2 MW	3,5 MW	4 MW	4,5 MW	5 MW	5 MW	4,5 MW	4 MW	3,5 MW	2 MW	
Puissance minimale de l'offre	0,5 MW	1 MW	1 MW	1 MW	1,5 MW	1,5 MW	1 MW	1 MW	1 MW	0,5 MW	
Probabilité d'occurrence indicative		750h d'activation sur les 3 ans du contrat									